

Les dangers de la route

Soyons prudents sur les routes. Voyez ci-dessous comment des accidents sont intervenus chez nous ou près de chez nous il y a quelque temps. Leurs formes étaient différentes de celles des accidents de maintenant, mais leurs conséquences étaient souvent aussi terribles et dramatiques.

1 - D'abord, celui dont a été victime un... *vieillard* de 66 ans, a priori imprudent. Le journaliste en profite pour balancer dans son article une petite critique à l'ecclésiastique en question.

La Dépêche de Brest, 24 novembre 1888.

Deuxième année. N° 723 Un numéro : 5 centimes Samedi 24 Novembre 1888.

A. DESOYE
RÉDACTEUR EN CHEF
S'adresser, pour la rédaction,
à 4 h. 30 à 5 h. 15
11, RUE DE LA MAIRIE, 11

Abonnements :
Finistère & limitr... 20^{fr} 11^{fr} 0^{fr}
France..... 25 15 8
Colonies..... 32 17 9

Le dimanche partiel. De 1^{re} et 15 de
abonnement et des autres d'annonces

La Dépêche

DE BREST

JOURNAL RÉPUBLICAIN
QUOTIDIEN
Paraît à BREST à 8 h. du matin
S'adresser pour l'administration
de 9 h. à 6 h.
11, RUE DE LA MAIRIE, 11

Insertions :
Annonces..... 0^{fr} 20 la ligne
Réclamations..... 0 60 —
Faits divers..... 1 20 —

Tout s'écrit pour les annonces pendant
les répétitions

Plouégat-Moysan. — On nous écrit
le 21 :

Notre recteur, M. Quéré (Jean-Louis), un
vieillard de 66 ans, a été, dimanche dernier,
victime d'un grave accident de voiture.

Voulant se rendre à Plougonven, afin
d'assister à la bénédiction de l'école congré-
ganiste et de présenter ses respects à l'évé-
que de Quimper, M. Quéré partait, vers huit
heures du matin, dans une voiture apparte-
nant à M. Cotton (Olivier), boucher au
bourg. Malgré les observations du pro-
priétaire de la voiture, on avait pris un che-
min de traverse très étroit et en fort mau-
vais état. Le recteur conduisait lui-même,
suivi de M. Cotton, qui marchait à pied. La
roue gauche de la voiture, sans doute par
suite d'inattention du conducteur, monta sur
un petit talus ; le véhicule chavira à droite,
précipitant à terre M. Quéré, qui a été
heurté par le cheval et lancé aux pieds avant
que M. Cotton ait pu empêcher l'animal, en
le saisissant par la bride, de continuer sa
marche en avant.

Notre recteur a été ramené au presbytère dans un assez piteux état. Le docteur Quéré, de Guerlesquin, appelé en toute hâte, a reconnu que le blessé avait l'épaule droite démise et la cuisse droite fracturée.

Nous désirons vivement que notre recteur se rétablisse rapidement de ses blessures et ne conserve pas mauvais souvenir de cet accident. Mais comment s'empêcher de faire remarquer qu'il va payer de trois mois de lit obligatoires le désir d'avoir voulu manifester contre le gouvernement de la République, car il est évident pour tous que ce voyage à Plougonven n'avait pas d'autre but. C'est assez cher, n'est-ce pas ?

Sont cités, Jean-Louis Quéré, recteur de Plouégat-Moysan, Ollivier Cotton, boucher au bourg de Plouégat-Moysan, et le médecin intervenu, notre docteur François-Marie Quéré (1846-1930)

2 - Ici, ci-dessous, l'imprudent traversant la route ne s'en tire pas trop mal :

La Résistance du 03 au 31 janvier 1891

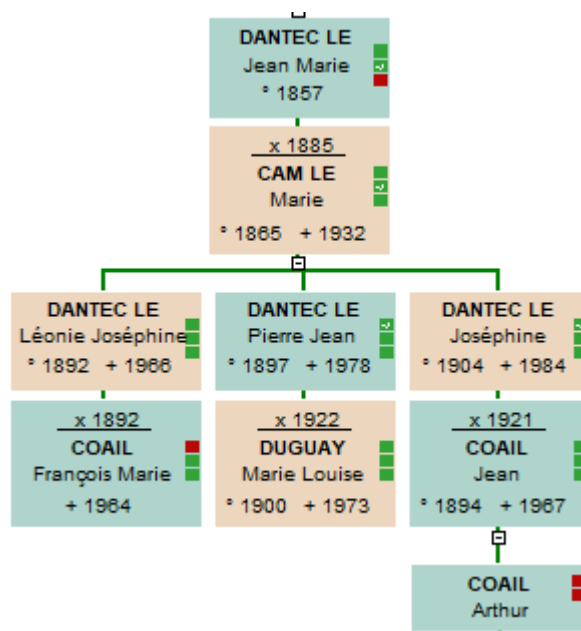


LE GUERLESQUIN. — Blessures accidentelles. — Le 5 janvier, vers 3 heures 1/2 du soir, Mme Nédélec, femme Le Roy, commerçante à Belle-Ile-en-Terre, traversait le Guerlesquin avec sa voiture chargée mais marchant au pas. Des enfants voulurent s'y accrocher ; pour les éviter,

Mme Le Roy fit prendre le trot à son cheval. Malheureusement, en ce moment là même, le sieur Dantec, Jean-Marie, cultivateur à Plougras, traversait la route devant la voiture. Il fut renversé et une roue lui passa sur la jambe droite.

Mme Le Roy s'empressa d'arrêter, de faire relever Dantec et de le faire transporter chez M. Quéré, médecin au Guerlesquin. Celui-ci constata que Dantec avait à la jambe de fortes contusions, mais qu'il en serait quitte pour douze ou quinze jours de repos.

Jean-Marie Dantec, né en 1857, époux de Marie Le Cam (1865-1932), de Plougras, parents de Léonie (1892-1966, Mme François Coail), de Pierre-Jean (1897-1978, époux de Marie-Louise Duguay), et de Joséphine (1904-1984, Mme Jean Coail)



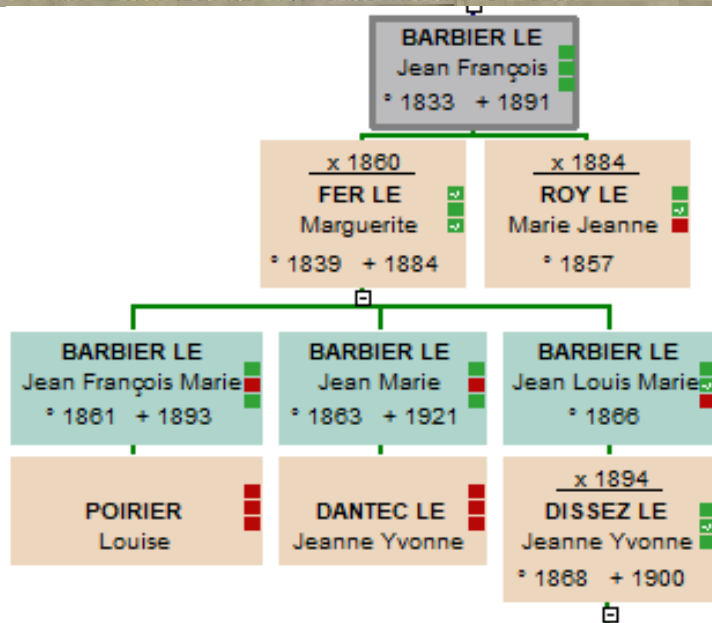
3 - Et puis, un début février, *par une nuit très sombre*, une collision de nuit au grave bilan...

La Dépêche de Brest du 4 février 1891

Guerlesquin. — On nous écrit le 2 :

Un épouvantable accident vient de jeter le deuil dans une des familles les plus estimées de notre commune. Samedi soir, par une nuit très sombre, M. Barbier (Jean-François-Marie), charron au bourg, membre du conseil municipal, revenait de Morlaix dans la voiture d'un commissionnaire, le nommé Nicol. Ce dernier conduisait ; trompé par l'obscurité, il n'a pu se garer, dans la descente de Saint-Ener, à un kilomètre du bourg, d'une autre voiture dans laquelle se trouvaient la veuve Le Gall et le sieur Bescond, tonnelier au bourg. Les deux voitures se sont violemment heurtées et Barbier et Nicol ont été projetés sur la route. Barbier ne put se relever. Bescond et Nicol le transportèrent à son domicile, sur une charrette à bras, prise dans une ferme voisine. M. le docteur Quéré, immédiatement appelé, n'a pu que constater le décès, qui serait survenu une demi-heure après l'accident, et qui a été occasionné par une fracture de la sixième côte droite et par des lésions internes des poumons et du foie.

Les obsèques de Barbier ont eu lieu aujourd'hui, au milieu d'une affluence considérable de personnes du Guerlesquin et des communes environnantes, qui ont tenu à donner une marque de sympathie à cette famille si cruellement éprouvée.



Guillaume Bescond (1850-1911), maçon, époux de Françoise Le Dissez (1859-1891)

4 – Un autre accident mortel, dans...*un endroit dangereux*.

Il semble qu'à l'époque on se passait d'enquêtes approfondies sur les causes et les circonstances des accidents.

La Dépêche de Brest des 2 et 3 novembre 1896



Guerlesquin. — On nous écrit le 2 :
Accident mortel. — M. Tilly (Louis),
boucher, âgé de 42 ans, demeurant au
Guerlesquin, a été trouvé mort sous un
des bancards de sa voiture samedi der-
nier, à 7 h. 13 du soir, à l'endroit dit Poul-
fanc-Bihan, sur la route de Guerlesquin, à
Plouigneau, par M. Quéré, cultivateur à
Guernelohet, en Botsorel.
L'accident n'a pas eu de témoin oculaire.
Voici, vraisemblablement, comment le mal-
heur est arrivé :
Tilly revenait de Lannéanou à toute vi-
tesse quand la roue de sa voiture heurta
une borne kilométrique située dans un en-
droit dangereux. Le choc fut si violent que
la borne pencha, laissant la trace de la
roue. La voiture versa, le cheval tomba et
le malheureux Tilly, projeté à dix mètres,
se fractura le crâne. Le malheureux
mourut sur le coup.
M. Tilly laisse une veuve et cinq enfants.
Il jouissait de la considération générale.

Louis Tilly (1824-1896), boucher, la victime, était marié à Marie-Perrine Conan (1829-1908) le 5 janvier 1849 à Guerlesquin. Louis et Marie-Perrine, aïeux de plusieurs Guerlesquinois de notre époque (Marrec, Lazou, Lachiver, Crom,...), ont eu trois enfants (au moins), Louis-Marie (1854-1896), époux de Virginie Brébant (1856-1916), Alexandrine (1855-1908), épouse d'Yves-Marie Cosquer (1854-1901), et Marie-Louise (1857-1944), épouse de Jean-Yves Crom.

François-Marie Quéré (1867-1956), le cultivateur, était époux de Joséphine Ménou (1866-1935), les deux, parents d'Anne-Marie (Mme Thoraval, née à Guernelohet), d'Emilie (Mme François-Marie Le Scour), Victorine (Mme Joseph Geffroy, née aussi à Guernelohet), Emmanuel (1905-1990), dit Manuel, époux de Cécile Geffroy, et Ambroise (1908-1977), époux de Solange Auffret (1922-2002), deux frères Quéré que nous retrouverons dans l'histoire de la maison d'Isabeau le Guelhet (*Le Lion d'or*).

5 – Un boulanger courageux...

La Dépêche de Brest du 13 janvier 1897

Guerlesquin. — On nous écrit le 12 :
Acte de courage. — M. Rivoalen, commerçant au Guerlesquin, revenait samedi soir en voiture, vers 5 h. 1/2 environ, de Plougras. A l'entrée de la ville, la dossière se casse, les brancards tombent presque à terre ; la jument s'épouvante et parcourt au triple galop la rue la plus fréquentée de Guerlesquin. Heureusement, M. Poher (François), garçon boulanger chez M. Nicol, se mit à la poursuite de l'animal et parvint à le maîtriser.
Cet acte de courage fait le plus grand honneur à M. Poher. Il y a deux mois, il a accompli au péril de sa vie un pareil sauvetage dans les mêmes conditions.

Louis Rivoalen (1863- ?), fils d'Yves (1827-1884) et de Marie-Yvonne-Virginie Henry (1832-1883)
François Poher (1864-1917), garçon boulanger chez Nicol, a épousé le 18 septembre 1898 Jeanne-Marie Allain (1878-1915).

6 – Ici, ci-dessous, il y a a priori une forte hypothèse d'accident...

La Dépêche de Brest du 31 décembre 1898

Guerlesquin
Noyé. — Le sieur Louis Le Meur, charbonnier, âgé de 33 ans, célibataire, demeurant à Croas-ar-Yoncour, en Loquivy-Plougras, quittait, lundi soir, le marché de Guerlesquin. Sa bête et sa voiture revinrent seules à la maison. Inquiets, les voisins firent des recherches, et ce n'est que jeudi matin qu'ils découvrirent le corps de l'infortuné Le Meur dans l'étang de Bœuffou.
Sa mort doit être attribuée à un accident.

Après les constatations d'usage faites par M. Lahellec, médecin à Guerlesquin, et par la gendarmerie de Loquivy, M. Beuzit, adjoint au maire de Plougras, a autorisé la levée du corps.

Faisons confiance aux constatations du docteur Lahellec et de l'adjoint au maire de Plougras. La victime revenait du marché du lundi à Guerlesquin, sa journée avait pu être éprouvante. Ah, et ce n'est pas *Boeuffou* bien sûr, mais *Beffou*.

Louis Le Meur, célibataire, né le 10-03-1865 à Loguivy-Plougras et y demeurant, charbonnier, était fils d'Elie Le Meur, charbonnier aussi, et de Marie Derrien. Ce couple a eu de 1848 à 1868, 12 enfants. Puis Elie, après le décès de Marie en septembre 1884, s'est remarié en février 1885 à La Chapelle-Neuve à Elisabeth Le Bars (1825-), 59 ans.

7- Ici, dans l'article de *La Dépêche de Brest* du 17 juillet 1902, les explications sont un peu courtes. On ne sait pas exactement qui étaient ces personnes victimes de l'accident, ni avec précision où celui-ci s'est produit.

Guerlesquin

Accident de voiture. — M. Chauvel père, ancien pharmacien, et Mme Chauvel se rendaient samedi matin, en voiture, à Callac, quand, sur la route de Guerlesquin, le cheval prit le mors aux dents ; la voiture se renversa et les voyageurs furent projetés à terre.

Le conducteur fut grièvement blessé à la tête ; M. Chauvel a eu les jambes engagées dans les rayons d'une roue, ce pendant que Mme Chauvel avait la poitrine brisée par le marchepied.

Les blessés ont été transportés à Ros-trenen.

Leur état ne paraît pas désespéré.

8 - Voici encore un accident causé par un imprudent !
La Dépêche de Brest du 9 mai 1903

Guerlesquin

Accident de bicyclette. — M. Guillermic, de Loguivy, descendait, lundi, la côte de Guic, où se trouve un tournant très dangereux. S'étant lancé à trop grande allure, il ne fut plus maître de sa machine ; il vint heurter et blesser assez grièvement un paysan qui conduisait un taureau à la foire.

Ces descentes vers le pont de Guic sont dangereuses, on ne le dira jamais assez ! Il eût mieux valu que ce cycliste loguivisien heurte plutôt le taureau que le pauvre *paysan*...dont l'article tait le nom. Ce n'est que mon avis.



Quand l'on descend d'un côté ou de l'autre pour franchir le pont à droite, soit ici, en bas de la photo en venant de Plougras, ou à droite entre les maisons (celle de droite étant celle du moulin) en venant de Guerlesquin, les virages d'entrée sur le pont sont très prononcés. Il ne faut pas y venir trop vite.

9 – La même *Dépêche de Brest* dans son édition du 24 septembre 1909 fait état de deux accidents consécutifs dans notre chère commune :

GUERLESQUIN
Accident de voiture. — M. Guillaume Simon, 45 ans, hôtelier à Callac, avait conduit des voyageurs à Guerlesquin. Ceux-ci étant descendus sur la place du bourg, M. Simon se disposait à remiser son cheval et sa voiture, quand soudain sa bête prit peur et s'emballa. M. Simon voulut l'arrêter, mais il glissa et se fit de nombreuses contusions dans sa chute.

Bon, dans ce premier, que ses descendants éventuels qui liraient ces lignes me pardonnent, il s'agit d'un Callacois qui a descendu ses voyageurs *sur la place du bourg à Guerlesquin*. Non mais ! Ignorant, va ! Ce n'est pas un bourg, c'est une ville ! Et puis, rien que des *contusions*, hein ! Pas de quoi en faire un fromage.

Dans le second, qui suit, c'est le courageux Louis Kerhervé, qui vient alors d'avoir 22 ans en juillet, marié depuis moins de deux ans à Cécile Le Roux de Bolazec (1891-1951) qui est grièvement blessé.

Acte de courage. — M. Louis Kerhervé, fourrier breveté à bord du *Châteaurenault*, à Cherbourg, actuellement en permission à Plougras, a voulu arrêter un cheval attelé, qui avait pris peur de sa bicyclette, alors qu'il entrait au bourg de Guerlesquin. Les rênes s'étant cassées entre ses mains, le courageux matelot a été heurté par l'un des brancards et renversé sous la voiture. Il a été relevé sans connaissance. Les roues du véhicule lui avaient passé sur le corps. Son état est assez grave.

Rassurez-vous, le dit Louis n'est décédé qu'en juillet 1951 à Brest, quatre mois après son épouse. Les plus anciens d'entre vous ont peut-être connu son frère René Kerhervé (1885-1976) à Guerlesquin, et peut-être même sa sœur Marie-Amélie, Madame Chiron.



René Kerhervé au championnat du monde de boulo poc au bas de la ville en 1970

10 - Le lendemain de ces deux accidents, rebelote !

La Dépêche de Brest du 25 septembre 1909

GUERLESQUIN
Nouvel accident de voiture. — M. Guillaume Le Corre, boucher à Plougras, revenait de Guerlesquin en voiture, lorsque, arrivé à Kernavan, son cheval s'est subitement emballé. M. Le Corre a sauté de voiture et s'est jeté à la tête du cheval. Il ne put éviter le brancard, qui le heurta violemment au côté et le renversa sous le véhicule, dont les deux roues lui passèrent sur la jambe. Son état est très grave.

Désolé, je n'ai pas identifié le dit Guillaume Le Corre.

11 – Un accident mortel maintenant !

La Dépêche de Brest du 18 octobre 1912

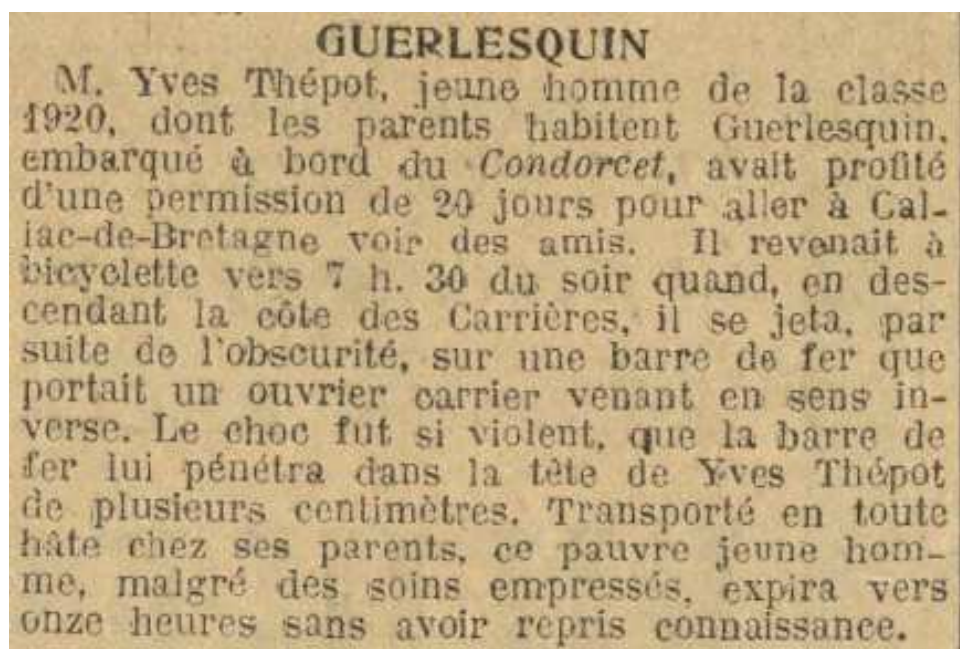


Hervé Beuzit (1858-1929), époux de Rosalie Bellec (1863-1883) puis de Marie-Anne Le Naour (1865 – 1930)

Jean-Marie Péron (138-1912), originaire de Loguivy-Plougras, fils de Guillaume et Catherine Jacob, veuf de Catherine-Marie Guillou.

12- Horrible accident, encore à Guic, peu de temps après la Grande Guerre.

La Dépêche de Brest du 16 décembre 1919



La victime est Yves-Marie Thépot (1900-1919) fils d'Yves-Marie (1874- ?), couvreur, et de Marie-Yvonne Ollivier (1871-1940) son épouse

13 – Encore un accident mortel !

La Dépêche de Brest du 5 juillet 1922



La victime est Jean Poulmar, né le 22 avril 1907, fils d'Auguste-Marie Poulmar et Marie-Louise le Taillanter

14 - Une grosse faute de conducteur, peut-être ?

La Dépêche de Brest du 11 décembre 1924



La victime est Jean-Baptiste Callarec, né en 1864 à Loguivy-Plougras, époux de Marie-Joséphine Touche, parents notamment de Joséphine Callarec (1901-1968), que les anciens Guerlesquinais d'aujourd'hui ont pu connaître, épouse d'Auguste Callarec (1898-1956), ce couple vivant à Guerlesquin au bout de son parcours.

Restons-en là, après cet accident de fin 1924 pour ne pas prolonger cette longue litanie d'évènements peu sympathiques.

Au cours des années suivantes, les véhicules automobiles auxquels on s'habitait progressivement, sont venus accroître le danger sur nos routes et dans nos rues.

L'autorité municipale a dû imposer des mesures contraignantes à leurs utilisateurs. L'arrêté suivant pris le 21 mars 1939 par le maire de Guerlesquin Yves Bocher (1905-1943), nous montre que la limitation des vitesses de véhicules dans la traversée des agglomérations n'est pas une invention nouvelle :

Nous, Maire de la Commune de Guerlesquin, vu les articles 97 et 98 de la loi du 5 avril 1887, vu les articles 31 et 62 du décret du 31 Décembre 1922,

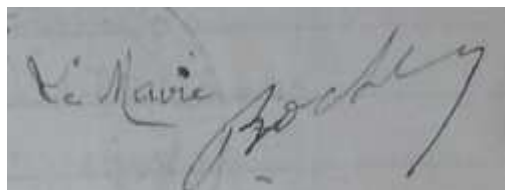
Considérant qu'il importe dans un intérêt de sécurité publique de fixer une vitesse que les conducteurs d'automobiles ne devront pas dépasser dans la traversée de l'agglomération de la commune,

Arrêtons

Art. 1. Les voitures automobiles ne devront pas dépasser la vitesse de quarante kilomètres à l'heure dans la traversée de l'agglomération et les voitures poids lourds (ceux dont le poids total en charge dépasse 3000 kilogrammes) la vitesse de vingt kilomètres heure.

Art. 2. Les contraventions au présent arrêté seront constatées par les agents de la force publique.

À Guerlesquin, le vingt et un mars mil neuf cent trente-neuf.

A photograph of a handwritten signature in dark ink on a light-colored background. The signature is written in a cursive style and appears to read 'Yves Bocher'.

Oui mais, ils ne connaissaient ni les passages-piétons, ni les chicanes ni les dos d'âne, etc... que l'on voit ici et là de nos jours.